



A Mme Guille Directrice des service fiscaux,

Bonjour Madame,

Comme vous le savez déjà sûrement les travaux de démolition sur le CFP de Versailles 12 rue de l'école des postes ne se passe pas dans les meilleurs conditions. Des décisions actées lors de la réunion avant chantier du 3 février ne sont pas respectées :

- le passage souterrain entre les 2 bâtiments qui devait n'être fermé que durant 8 à 10 jours le sera en définitive entre 2 et 3 mois, occasionnant ainsi une dégradation des conditions de travail supplémentaire. La question du maintien de ce passage (sous la zone chantier) avait pourtant été clairement posée lors de la visite des locaux. Même si l'on peut comprendre le bien fondé d'une telle décision en terme de sécurité, pourquoi avoir changé d'avis et tant tardé à nous en aviser ?
- les auvents situés sur les façades des bâtiments devaient être détruits le samedi, celui du bâtiment impôt l'a été un vendredi
- Les entreprises devaient prévenir en cas de travaux bruyants (voir les effectuer en horaires décalés). Si nous étions prévenus des travaux de démolition sur le bâtiment passerelle, nous ne l'étions pas de la démolition de l'auvent (beaucoup plus bruyant)
- Le balisage de la zone chantier élargie sur la partie arrière du bâtiment n'a été effectué qu'en fin de matinée, lors de l'arrivée sur le chantier du coordinateur (et concomitamment à mon appel téléphonique à Mme Abeillon), alors que les travaux de démolition étaient commencés depuis 8h30 !!!!

Enfin comme indiqué précédemment les travaux de démolition (et notamment de l'auvent) ont générés beaucoup de bruit et de vibrations dans l'ensemble du bâtiment, inquiétant fort légitimement bon nombre de collègues et créant des conditions de travail totalement anormales. De plus, des agents travaillaient a proximité immédiate des fenêtres à un ou deux mètres de la démolition soumis au risque d'accident en cas de projection. Si les agents et les chefs de service avaient été prévenues en amont ils auraient pu prévoir des solutions temporaires de repli Mme Abeillon, prévenue par mes soins à fait le maximum pour gérer une situation difficile en l'absence de tout pouvoir décisionnaire.

Si nous connaissons la difficulté de la DSF a se faire entendre sur ce dossier, l'ensemble de ces éléments nous conforte dans notre opinion d'un manque de respect par les entreprises de leurs obligations et d'un manque de prise en compte des conditions de travail des agents du site par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Cette situation préjudiciable à l'ensemble des agents du site ne doit plus se reproduire et nous vous demandons de faire le maximum auprès des intéressés afin qu'ils prennent enfin en compte la sécurité et les conditions de travail des personnels de la DGfip.

Pour l'Union SNUI Sud trésor Solidaires
Fabrice AMADOU